



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT :

FOIRE ARTISANALE A REGINELLA

DIMANCHE 28 AVRIL 2013



ENTREPRISE: _____

SIRET: _____

RESPONSABLE DU STAND:

NOM : _____ PRÉNOM : _____

NÉ (E) LE : ____ / ____ / _____ SEXE : M - F TÉL. : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ PAYS : _____

ADRESSE E-MAIL : _____ @ _____ . _____

PRODUITS PROPOSES : _____

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DE LA FOIRE A REGINELLA ET J'EN ACCEPTE SANS RESTRICTION LES REGLES

LA JOURNEE : ____ METRE(S) X 10€ = _____ €

A nous retourner avec votre règlement par chèque à l'ordre de « A Reginella » à l'adresse suivante : A Reginella Col St Antoine 20160 VICO

REGLEMENT GENERAL

- Seuls sont acceptés les artisans, artistes, créateurs transformant une matière première. Les activités artisanales de production, de transformation, de création artistique, culturelle, traditionnelles doivent être réalisées à partir de matières premières issues des ressources de l'île si possible.
- En ce qui concerne les artistes amateurs, chaque cas sera examiné individuellement.
- Les activités de simple assemblage, ainsi que la vente de produits standardisés et de reventes sont strictement exclues.
- Les producteurs, artisans, et les artistes doivent vivre, produire et exercer leur activité en Corse toute l'année.
- Chaque exposant doit être en mesure de justifier de la qualité artisanale de sa marchandise. Les membres de l'association se réservent le droit d'exercer les contrôles nécessaires, assistés de professionnels.
- La sonorisation individuelle est interdite. L'association se réserve l'exclusivité des annonces et diffusions sonores.
- Les exposants devront être couverts par une assurance responsabilité civile professionnelle (ou individuelle précisant qu'ils sont couverts pour leur activité) couvrant tout dommage occasionné par leur présence au cours de cette manifestation
- Les exposants sont seuls responsables de leur matériel, des marchandises exposées et de leur véhicule.
- L'association A REGINELLA DI VICU se réserve le droit de ne pas honorer certaines demandes de réservation de stand ne répondant pas aux critères de sélection définis ci-dessus.
- L'association A REGINELLA DI VICU décline toute responsabilité concernant les préjudices éventuels dus à une annulation ou un report de manifestation en cas d'intempérie, ou de quelconque sinistre.

⇒ A retourner daté et signé

A

Le

Signature